



- ituer à ce mode de déplacement.

Notre demande complète réduire la circulation en ville.

Le but de cette motion n'est pas de proposer les transports publics comme seul et unique moyen de se déplacer mais de donner le libre choix aux élèves et à leurs parents de profiter de ces services en fonction des distances, des conditions météorologiques ou de la charge de matériel scolaire qui, parfois, dissuade de se déplacer à pied ou à vélo. Aussi, demandons-nous au Conseil communal d'étudier la possibilité d'instaurer, pour les écoliers domiciliés à Neuchâtel, un abonnement TN à tarif préférentiel couvrant le territoire communal uniquement.

Discussion

Neuchâtel, le 12 septembre 2012

AU NOM DU CONSEIL COMMUNAL:

Le président,

Pascal Sandoz

Le chancelier,

Rémy Voirol